

5 RCS 2 PERSONNES MORALES ET RBE

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments (hors notif)	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI RCS	INPI dépôt	BODACC	KBIS (2)
CONSTITUTION D'UNE PERSONNE MORALE - IMMATRICULATION PRINCIPALE AVEC DEPOT D'ACTE (POUR PRISE EN COMPTE DU RBE VOIR RUBRIQUE DEPOT)													
42+52	Constitution de sociétés commerciales avec création d'établissement	37,45 €	6,24 €	31,21 €	31,21 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
40+52	Constitution des autres sociétés et groupements avec création d'établissement	66,88 €	11,15 €	55,73 €	55,73 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
40+52	Constitution sans activité y compris les sociétés commerciales	66,88 €	11,15 €	55,73 €	55,73 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
40+52+55	Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1er avis Bodacc	69,56 €	11,59 €	57,97 €	57,97 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	oui
40+52+55	Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1er avis Bodacc paru	69,56 €	11,59 €	57,97 €	57,97 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	oui
40+52+55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	69,56 €	11,59 €	57,97 €	57,97 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	oui
40+52	Immatriculation sans BODACC (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	66,88 €	11,15 €	55,73 €	55,73 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	NEANT	-
IMMATRICULATION SUITE A TRANSFERT NOTIFICATION COMPRISE													
40+52+(49)	Sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	226,49 €	12,93 €	64,66 €	55,73 €	8,93 €		0,00 €	148,90 €	0,00 €	5,90 €	143,00 €	-
40+52+(49+47)	Avec maintien de l'activité dans le ressort de l'ancien greffe	259,95 €	18,51 €	92,54 €	55,73 €	8,93 €	27,88 €	0,00 €	148,90 €	0,00 €	5,90 €	143,00 €	-
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaire pour chaque immatriculation secondaire (Cf. détail du coût, 48,91 € par notification)		44,17 €	7,36 €	36,81 €		8,93 €	27,88 €						
MODIFICATION (5) (POUR PRISE EN COMPTE DU RBE VOIR RUBRIQUE DEPOT)													
44+52	Avec BODACC et dépôt d'acte (sauf changement de forme : voir ci-après)	192,01 €	10,70 €	53,51 €	53,51 €			0,00 €	127,80 €	5,90 €	5,90 €	116,00 €	-
44+52+45	Avec BODACC : cas particulier du changement de forme juridique	212,08 €	14,05 €	70,23 €	70,23 €			0,00 €	127,80 €	5,90 €	5,90 €	116,00 €	-
En cas de modification nécessitant une mise à jour d'immatriculation(s) secondaire(s) (Cf. détail du coût, rubrique "Notification" ci-dessous: 50,69 par notification)		44,17 €	7,36 €	36,81 €		8,93 €	27,88 €						
44+52+45	Avec Bodacc gratuit : cas particulier de la transformation d'un GAEC en EARL, SCEA	96,08 €	14,05 €	70,23 €	70,23 €			0,00 €	11,80 €	5,90 €	5,90 €	0,00 €	-
44+52	Sans BODACC - avec dépôt (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	76,01 €	10,70 €	53,51 €	53,51 €			0,00 €	11,80 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	-
44	Avec BODACC - sans dépôt d'acte	178,08 €	9,36 €	46,82 €	46,82 €			0,00 €	121,90 €	5,90 €	NEANT	116,00 €	-
44	Sans BODACC - sans dépôt (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	62,08 €	9,36 €	46,82 €	46,82 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	-
44+55	Mise en location-gérance (6), gérance-mandat - avec bodacc - sans dépôt	180,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	121,90 €	5,90 €	NEANT	116,00 €	-
44+55	Acquisition d'un fonds par l'exploitant, sans 1er avis Bodacc-sans dépôt (3)	64,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	0,00 €	oui
44+55	Acquisition d'un fonds par l'exploitant, avec 1er avis Bodacc paru-sans dépôt (3)	64,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	oui
44	Prise d'activité (après constitution sans activité) par création	178,08 €	9,36 €	46,82 €	46,82 €			0,00 €	121,90 €	5,90 €	NEANT	116,00 €	-
44+55	Prise d'activité (après constitution sans activité) par location-gérance	180,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	121,90 €	5,90 €	NEANT	116,00 €	-
44+55	Prise d'activité (après constitution sans activité) par achat, apport, mutation ou reprise activité par achat, apport, mutation, sans 1er avis Bodacc, sans dépôt	64,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	0,00 €	oui
44+55	Prise d'activité (après constitution sans activité) par achat, apport, mutation, ou reprise d'activité par achat, apport, mutation, avec 1er avis Bodacc paru, sans dépôt	180,77 €	9,81 €	49,06 €	49,06 €			0,00 €	121,90 €	5,90 €	NEANT	116,00 €	oui
1 + 44 + 44	Rapport de la radiation d'office par suite d'une mention d'office de cessation d'activité (R.123-125) et la radiation d'office consécutive (R. 123-136) ou rapport de la mention d'office de cessation d'activité (article R.123-125) (15)	125,84 €	19,99 €	99,95 €	99,95 €			5,18 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	0,00 €	-
INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE													
40	Création	64,75 €	9,81 €	49,04 €	49,04 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	-
40+55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat, fusion	67,44 €	10,26 €	51,28 €	51,28 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	oui
40+55	Achat, Apport, mutation onéreuse, sans 1er avis Bodacc	67,44 €	10,26 €	51,28 €	51,28 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	0,00 €	oui
40+55	Achat, Apport, mutation onéreuse, avec 1er avis Bodacc paru	67,44 €	10,26 €	51,28 €	51,28 €			0,00 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	oui
44	Fermeture du ou de l'un des établissement(s) complémentaire(s) (7)	62,08 €	9,36 €	46,82 €	46,82 €				5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	
IMMATRICULATION SECONDAIRE NOTIFICATION COMPRISE													
40+(49+47)	Création de l'Etablissement secondaire (*)	103,02 €	17,17 €	85,85 €	49,04 €	8,93 €	27,88 €	0,00 €	- €	NEANT	NEANT	NEANT	-
40+55+(49+47)	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat (*)	105,71 €	17,62 €	88,09 €	51,28 €	8,93 €	27,88 €	0,00 €	- €	0,00 €	NEANT	NEANT	oui
(*) Si la société commence son activité lors de cette formalité il y a lieu de publier un avis au Bodacc (14)		116,00 €	0,00 €					0,00 €	116,00 €	0,00 €	NEANT	116,00 €	

5 RCS 2 PERSONNES MORALES ET RBE

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments (hors notif)	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI RCS	INPI dépôt	BODACC	KBIS (2)
40+55+(49+47)	Achat, Apport, mutation onéreuse, sans 1er avis Bodacc	105,71 €	17,62 €	88,09 €	51,28 €	8,93 €	27,88 €	0,00 €	- €	0,00 €	NEANT	0,00 €	oui
40+55+(49+47)	Achat, Apport, mutation onéreuse, avec 1er avis Bodacc paru	105,71 €	17,62 €	88,09 €	51,28 €	8,93 €	27,88 €	0,00 €	- €	0,00 €	NEANT	NEANT	oui
TRANSFERT D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT - Idem «Immatriculation secondaire »													
49	Ajouter notification à l'ancien greffe secondaire	10,72 €	1,79 €	8,93 €		8,93 €							
RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE													
	Radiation de l'immatriculation principale sans dépôt d'actes	0,00 €								0,00 €	NEANT	NEANT	
52	Radiation de l'immatriculation principale avec dépôt d'actes	13,93 €	1,34 €	6,69 €	6,69 €				5,90 €	0,00 €	5,90 €	NEANT	
	Radiation de l'établissement secondaire (frais de notification).	44,17 €	7,36 €	36,81 €	36,81 €								
MENTION D'OFFICE AU RCS DES PROCEDURES COLLECTIVES (SAUVEGARDE, REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET LIQUIDATION JUDICIAIRE)													
Art R 743-145 Code Commerce	Aucun émoulement n'est dû pour les mentions d'office, sauf pour les procédures collectives de la loi du 25 janvier 1985 et pour les sauvegardes de la loi du 26 juillet 2005.												
44	Mention d'office de la loi de 1985 et de la procédure de sauvegarde	56,18 €	9,36 €	46,82 €	46,82 €								
49	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui l'envoie	10,72 €	1,79 €	8,93 €	8,93 €								
47	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui la reçoit	33,46 €	5,58 €	27,88 €	27,88 €								
NOTIFICATION (détail) (8)													
49	Pour le greffe qui reçoit la formalité	10,72 €	1,79 €	8,93 €	8,93 €								
47	Pour greffe qui reçoit la notification	33,46 €	5,58 €	27,88 €	27,88 €								
49+47	Total des frais de notification	44,17 €	7,36 €	36,81 €	36,81 €								
DEPOT D'ACTE ISOLE et COMPTES ANNUELS (8) (9) (10)													
52	Dépôt d'acte constitutif isolé (par correspondance)	9,37 €	1,56 €	7,81 €	6,69 €			1,12 €					
52	Dépôt d'acte modificatif isolé (par correspondance)	15,27 €	1,56 €	7,81 €	6,69 €			1,12 €	5,90 €	NEANT	5,90 €	NEANT	
2+50+141	Dépôt des comptes annuels (par correspondance)	45,20 €	2,46 €	12,29 €	11,17 €			1,12 €	30,45 €	NEANT	5,45 €	25,00 €	
2+51+141	Dépôt des comptes annuels assortis d'une déclaration de confidentialité (par correspondance)	45,20 €	2,46 €	12,29 €	11,17 €			1,12 €	30,45 €	NEANT	5,45 €	25,00 €	
REGISTRE DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS - A. 743-10-1 (11) (16)													
84-1	Déclaration relative au bénéficiaire effectif lors de la demande d'immatriculation (12)	21,41 €	3,57 €	17,84 €	17,84 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	NEANT	NEANT	
84-2	Déclaration modificative ou complémentaire au bénéficiaire effectif déjà déclaré et déclaration des BE dans le cadre d'une immatriculation sur transfert hors ressort (11)	44,70 €	6,47 €	32,33 €	31,21 €			1,12 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	NEANT	
44-2	Déclaration initiale relative au bénéficiaire effectif par les personnes morales immatriculées avant le 1er août 2017, et devant intervenir au plus tard le 1er avril 2018 (11)	48,77 €	8,13 €	40,64 €	39,52 €			1,12 €	0,00 €	0,00 €	NEANT	NEANT	
1	Mention d'office de la divergence réceptionnée (L. 561-47-1 du CMF), lettre d'avertissement - suppression d'office de cette mention (13)	2,70 €	0,45 €	2,25 €	1,13 €			1,12 €	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	
AVIS BODACC (10)													
140	1er avis Bodacc ou hors formalité (par correspondance)	10,72 €	1,79 €	8,93 €	7,81 €			1,12 €	0,00 €	NEANT	NEANT	0,00 €	
REFUS APRES CONTRÔLE JURIDIQUE DE LA FORMALITE													
1	Réclamation de renseignements ou pièces manquantes (C. com., R 123-97 al 2)	2,70 €	0,45 €	2,25 €	2,25 €			1,12 €					
1+9	Décision de refus d'inscription (R 123-97 al 3) - adressée par LRAR	9,48 €	1,58 €	7,90 €	2,26 €			5,64 €					
1	Avis d'examen particulier pour dossier complexe (R 123-97 al 4)	2,70 €	0,45 €	2,25 €	1,13 €			1,12 €					

NOTES :

- (1) Les frais de notification(s) et le coût de la formalité sont réglés par un chèque global établi à l'ordre du greffier qui reçoit la formalité
- (2) Extrait k bis correspondant à la vérification de la situation de l'ancien exploitant
- (3) Prévoir le coût de 116 euros pour une publicité au BODACC si formalité concomitante imposant une publicité au BODACC (par exemple : changement d'activité) : **parution au BODACC B et non au BODACC A**
- (4) Le dépôt d'acte inclus dans la formalité s'élève à 7,41 (n° 52)
- (5) Le dépôt d'acte inclus dans la formalité s'élève à 7,41 (n° 52) + 5,90 (INPI)
- (6) La mise en location-gérance de l'établissement principal par une personne morale, qui devient loueur de fonds, entraîne une modification de l'activité à publier au BODACC

5 RCS 2 PERSONNES MORALES ET RBE

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments (hors notif)	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI RCS	INPI dépôt	BODACC	KBIS (2)
-----------------	----------	-----------	-----	----------	-------------------------	----------------------	---------------------------	---------------	---------------	----------	------------	--------	----------

(7) La "mise en sommeil" par fermeture simultanée du ou des établissement(s) complémentaire(s) ET de l'établissement principal se déclare par une seule formalité : il est perçu le coût d'une modification avec Bodacc sans dépôt

(8) Numéro 49 (notification des mises à jour personnes morales) : les frais postaux sont inclus dans l'émolument

(9) Dépôt d'acte isolé : le cas échéant, lors de la formalité ultérieurement réalisée le coût du dépôt d'acte est à déduire

(10) Lorsque la formalité est effectuée au guichet les frais postaux sont à déduire du coût global

(11) RBE : Imprimé M BE par correspondance et qui n'est pas un intercalaire d'un imprimé M0, M2 ou M3, il est dû les frais postaux. Lorsque l'imprimé M BE est déposé au guichet ou est un intercalaire de l'imprimé M0, M2 ou M3, les frais postaux doivent être déduits,

(12) RBE : Ce tarif est également à appliquer pour la société ou l'entité qui est un placement collectif qui dispose d'un délai de 180 jours ouvrés à compter de son immatriculation

(13) RBE : la mention d'office de la divergence et sa radiation d'office ne sont pas facturables. La lettre invitant l'assujetti à régulariser, la formalité de régularisation et l'éventuelle injonction du président sont facturables

(14) Si la société commence son activité lors de cette formalité, il y a lieu de publier au BODACC qui n'est gratuit que pour les achat, apport, mutation onéreuse

(15) La facturation de cette ligne correspond d'une part à l'envoi de la LRAR visée à l'article R. 123-125 et à la mention d'office de cessation d'activité consécutive au retour de la LRAR revenue "destinataire inconnue à l'adresse". Cette ligne n'est facturable que dans le cas où une demande de son rapport est déposée par le déclarant.

(16) RBE : La délivrance d'un extrait RBE ou d'une copie intégrale RBE est gratuite (L. 561-46 CMF). Seuls les frais postaux peuvent être facturés en cas d'envoi par courrier